

pour la. En été (option 2) la consommation effective est de $22 \text{ Ah} \times 7/2 = 77 \text{ Ah/j} \Rightarrow$ Autonomie sous apport solaire de 2,3 j, 1 wa (suffisant en pas de risque d'intempérie)

- Avec la consommation maximale journalière effective max :

$$19 \text{ Ah} \times 7/2 = 66,5 \Rightarrow 3 \text{ j sous apport solaire}$$

(pas de limitation de pertes dues au froid T)

* Des régulateurs sont prévus pour protéger la batterie en surcharge et en décharge - ex: en cas d'oubli ~~avant~~ de d'un récepteur en quittant les lieux, le régulateur déconnecte tous les récepteurs plutôt que de risquer de décharge profonde de la batterie. Avec un réajustement manuel, les habits redeviennent de service à leur retour sous les lieux. L'option charge forcée permet de faire un brassage de l'électrolyte de temps en temps après une décharge importante pour éviter la stratification.

II-3 - mise en place du système :

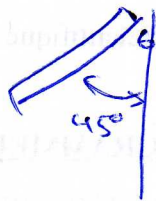
pour l'installation proprement dite il faut :

- un châssis mural inclinable pour les modules
- un boe pour la batterie
- une liste de traçage pour monter les modules en //, + diodes anti retour
- des câbles, interrupteurs, parafoudreurs, fusibles, coupes circuits.

II-3-1 - Implantation physique,



utilisation d'hiver



utilisat° d'été

Fig : châssis support de modules sous # positions permet de s'adapter à la saison

- la batterie sera située sous une pièce à part ou carrément au milieu du chalet (Température la plus faible si possible)
- le régulateur...